

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-697151

196245

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9900 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre

Nom & Prénom : ABDESLAM QASM

Date de naissance : 04/05/1973

Adresse : CITE ESSALAM ALYASSIMINE OULFA EL OULFA. CASA

Tél. : 0661151698 Total des frais engagés : Dhs

Autorisation CIPD N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin Dr. Latifa ABOUJIDA

MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE
241, Bd. Oued Tansift - El Oulfa
Tél : 05 22 91 56 77 - CASA 20220

Cachet du médecin :

Date de consultation : 15/02/24

Nom et prénom du malade : Sara Qasm Age : 51 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Anorexie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 21/02/2024

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

VOLET ADHÉRENT

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
	Asstopek C. d'as		500,00	INP : 0910011280 Dr. Latifa ABOUNIDA MEDECINE GENERALE ECHOGRAPHIE 241, Bd. Oued Tansift - El Oulfa Tel : 05 22 91 56 77 - CASA 20220

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	15/02/2024	138,00
	INP : 092065440	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Kabab ESSAYAD Médecin Biologiste Laboratoire AL HANO	15/02/24	B330	370,00

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES																		
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																		
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.																		
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []														
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>														
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>														
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>														
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>														
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>														
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>01433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table>			H		25533412	01433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	H																	
	25533412	01433552																
	00000000	00000000																
	D	G																
	00000000	00000000																
	35533411	11433553																
	B																	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS <input type="text"/>														
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>														
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION															

Docteur Latifa Aboujida

MEDECINE GENERALE

ECHOGRAPHIE

Diplômée de l'Université de
Montpellier (France)

Ex. Medecin - Chef de C.S.U.

GYNECOLOGIE MEDICALE

U. L. P. Strasbourg



الدكتورة لطيفة أبوجيدة
الطب العام

الخص بالايكوغرافيا
خريجة جامعة مونبلييه (فرنسا)
طبيبة رئيسية لمركز صحي سابقا

حائزة على دبلوم امراض النساء
جامعة ستراسبورغ (فرنسا)

Handwritten signature

Casablanca, le

15/02/24

Handwritten signature: Oasm Sara

NFS. Pq } Fer sérique - Ferritinémie

SGOT - SGPT - Gamma GT - Phosphatases Alcalines

Urée - Créatininémie - Hémoglobine Glycosylée

Glycémie à jeun - Glycémie post-prandial

Cholestérol - LDL - HDL - Triglycérides

Sérologie Hépatite B et Hépatite C

Groupage Sanguin

Sérologie Toxoplasmose - Rubéole - Syph

Frottis cervico-vaginal

VS - ASLO - CRP

ECBU - Acide Urique

TSH.US - T3 - T4

Spermogramme + Spermoculture + Spermoculture

BHCG Plasmatique

ORDO



2402150013

Enf OASM Sara
10-11-2011

15-02-2024

A coller sur l'ordonnance

DR. LATIFA ABOUJIDA
MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE
241, Bd. Oued Tansift - El C
Tél. : 05 22 91 56 77 - CASA

Docteur Latifa Aboujida

MEDECINE GENERALE

ECHOGRAPHIE

Diplômée de l'Université de
Montpellier (France)

Ex. Medecin - Chef de C.S.U.

GYNECOLOGIE MEDICALE

U. L. P. Strasbourg



الدكتورة لطيفة أبوجيدة
الطب العام

الفحص بالإيكوغرافيا
خريجة جامعة مونبوليي (فرنسا)

طبيبة رئيسية لمركز صحي سابقا

حائزة على دبلوم أمراض النساء
جامعة ستراسبورغ (فرنسا)

Casablanca, le 15/02/24

لل Sara. Qasm.

69.00 x 2

- Riwi = Sep 12 x 2 mois



Dr. Latifa ABOUJIDA
MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE
241, Bd. Oued Tansift - El Oulfa
Tél.: 05 22 91 56 77 - CASA - 20220

LOT: 0003
PFR: 06-125
PFC: 09.0004

LOT: 0003
PFR: 06-125
PFC: 09.0004



FACTURE N : 240200448

INPE : 093061372 

Casablanca le 15-02-2024

Enf Sara QASM

Date de l'examen : 15-02-2024

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E11.5	E
B154	Ferritine	B250	B
B216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B

Total des B : 330

TOTAL DOSSIER : 370.00DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent soixante-dix dirhams

NB : Le laboratoire ne peut en aucun cas modifier la date de la facture. De ce fait, prière de respecter le délai de dépôt de vos dossiers médicaux auprès des organismes d'assurance.

Dr. Rabab ESSAYADE
Médecin Spécialiste en Biologie Médicale
Laboratoire AL HAMD
Casablanca

الدكتورة رباب الصياد

Docteur Rabab ESSAYADE

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Diplômée de la Faculté de Médecin de Casablanca

DU Assurance Qualité en Biologie
Médicale de l'université PARIS V
DU Hygiène Hospitalière et de Lutte
contre les Infections Nosocomiales

Dossier ouvert le : 15-02-2024

Prélèvement effectué à : 08:43

Edition du : 15-02-2024

Enf QASM Sara

Né(e) le : 10-11-2011 (12 ans)

Dossier N° : 2402150013

Prescripteur : Dr LATIFA ABOUJIDA



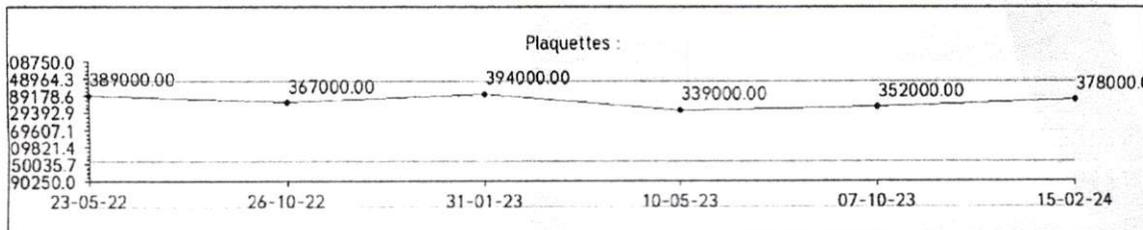
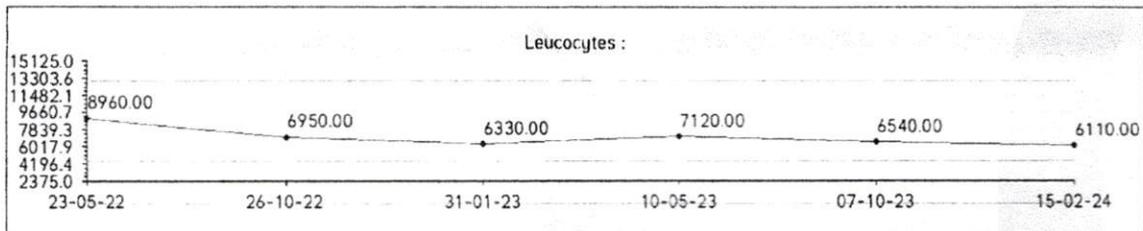
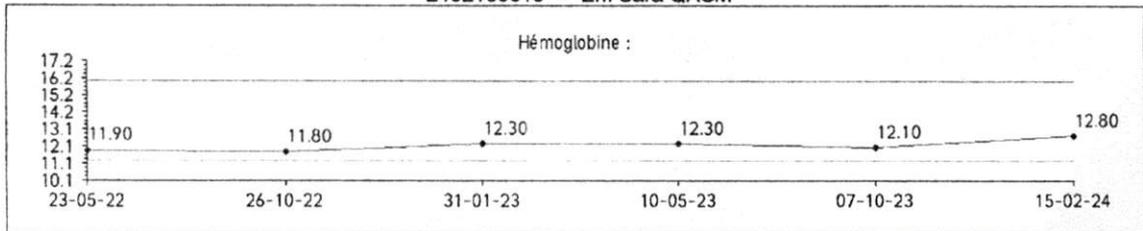
HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Sysmex XS-1000i)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, de l'état physiologique du patient(e) et du terme de grossesse"

			07-10-2023
Hématies :	4.65 M/mm ³	(4.00-5.20)	4.48
Hémoglobine :	12.8 g/dL	(11.3-16.0)	12.1
Hématocrite :	37.8 %	(35.0-46.0)	37.0
VGM :	81 fL	(75-102)	83
TCMH :	28 pg	(25-35)	27
CCMH :	33.9 g/dL	(31.0-37.0)	32.7
Leucocytes :	6 110 /mm ³	(4 500-13 000)	6 540
Polynucléaires Neutrophiles :	42.3 %		35.5
Soit:	2 585 /mm ³	(2 000-7 000)	2 322
Lymphocytes :	41.2 %		43.6
Soit:	2 517 /mm ³	(1 300-4 500)	2 851
Monocytes :	9.5 %		9.2
Soit:	580 /mm ³	(150-1 300)	602
Polynucléaires Eosinophiles :	6.7 %		11.2
Soit:	409 /mm ³	(0-600)	732
Polynucléaires Basophiles :	0.3 %		0.5
Soit:	18 /mm ³	(0-150)	33
Plaquettes :	378 000 /mm ³	(160 000-439 000)	352 000
Conclusion :	Hémogramme normal.		

2402150013 - Enf Sara QASM



BIOCHIMIE SANGUINE

Ferritine

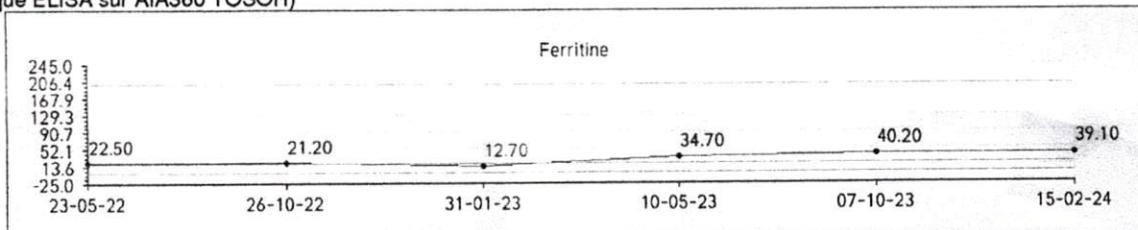
39.1 ng/mL

(20.0-200.0)

07-10-2023

40.2

(Technique ELISA sur AIA360 TOSOH)



Demande validée par :Dr. R.Essayade

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un prompt rétablissement